

Convocation du 24 janvier 2018 SEANCE DU 04 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf le quatre du mois de février à dix-neuf heures le Conseil Municipal de la Commune de Saint Clément dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Sylvain RENNER, Maire.

Présents : MM RENNER Sylvain, TERME Grégory, BONNET Natacha, LALIGANT Sylvain, JAUZE Corinne, WIPF Jean-Marie.

Absents : MM BETIS Yoan, SAINTE CROIX Francis, DIDION Bernard.

Absent ayant donné procuration : MM PERSE Coralie à JAUZE Corinne

Monsieur Sylvain RENNER, Maire, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Mme JAUZE Corinne, Conseillère Municipale est désignée pour remplir cette fonction.

Le Maire propose à l'Assemblée d'approuver le compte rendu de la séance du 04 décembre 2018. Ce dernier est adopté à la majorité des membres présents.

Mme BONNET Natacha, Conseillère Municipale, signe le procès-verbal mais ne l'atteste pas.

01-2019/Attribution du marché de travaux pour la réalisation du projet de construction d'une salle multifonctionnelle et d'une bibliothèque (MAPA)

Présence de M. BOISSIER Eric, Architecte chargé de la maîtrise d'œuvre

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la procédure d'appel d'offres en 11 lots séparés lancée le 30 novembre 2018 pour la construction **d'une salle multifonctionnelle et d'une bibliothèque**

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le jeudi 24 janvier 2019 pour l'ouverture des plis des 11 dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncés dans l'avis de publicité (à savoir 40 % pour la valeur technique de l'offre et 60 % pour le prix des prestations), comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des Entreprises suivantes :

- Pour le lot n°01 – Gros Œuvre : l'Entreprise FABRE CONSTRUCTION **domicilié à CONGENIES (30)** - pour un montant de 109 877.00 € HT

- Pour le lot n°02 – Charpente – Couverture : l'Entreprise FABRE CONSTRUCTION **à CONGENIES (30)** - pour un montant de 31 354.00 € HT

Convocation du 24 janvier 2018 SEANCE DU 04 FEVRIER 2019

- Pour le lot n°03 – Placo platre : l'Entreprise CHAGNEAU à CALVISSON (30) pour un montant de 23 489.80 € HT
- Pour le lot n°04 – Menuiserie Extérieure : l'Entreprise SOMMIEROISE à SOMMIERES(30)- pour un montant de 21 000 € HT
- Pour le lot n°05 – Serrurerie : l'Entreprise BERTRAND & FILS à CODOGNAN (30) pour un montant de 13 868.00 € HT
- Pour le lot n°06 – Carrelage – Faïence : l'Entreprise ABR à NIMES (30) pour un montant de 13 091.07 € HT
- Pour le lot n°07 – Enduit : l'Entreprise SARL DES SABLES à AIGUES MORTE (30) pour un montant de 8 500.00 € HT
- Pour le lot n°08 – Peinture : l'Entreprise HOME DECO à SAUTERARGUES (34) pour un montant de 4 989.40 € HT
- Pour le lot n°09 – Chauffage. : l'Entreprise PAITA FRERE à BAGARD (30) pour un montant de 20 999.00 € HT
- Pour le lot n°10 – Plomberie – Sanitaire : l'Entreprise ROMUALD BUISSIERE pour un montant de 7 584.00 € HT
- Pour le lot n°11 – Electricité – l'Entreprise INNOVEL à FONTANES (30) pour un montant de 17 022.00 € HT

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de suivre les avis de la Commission d'Appel d'offres pour les 11 lots pour lesquels une entreprise est identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement est donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- attribue les 11 lots de l'appel d'offres relatif à la réalisation de la construction d'une salle multifonctionnelle et d'une bibliothèque conformément au descriptif rédigé ci-dessus,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au Budget Primitif 2019.

02-2019/Création d'un terrain Multisport

Le Maire présente le projet d'un terrain Multisport sur la parcelle communale cadastrée A 812 située Rue des Fontaines

Le cout de l'opération est évalué à 75 000 €/HT soit 90 000 €/TTC

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide :

- D'approuver le projet à l'unanimité
- De solliciter des subventions auprès de :
 1. La Région Occitanie
 2. Le Département du Gard
 3. La CAF du Gard
 4. La Communauté de Communes du Pays de Sommières
 5. L'état au titre de la DETR
- De mandater le Maire pour signer l'ensemble des documents afférent à cette affaire

03-2019/Demande de subvention de l'Ecole d'Aspères (M. CLUA enseignant) classe découverte CM2

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'octroyer la somme de 100.00 € sur l'exercice 2019

04-2019/Demande de subvention de l'APE / acquisition jeux

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide d'octroyer la somme de 100.00 € sur l'exercice 2019

Mme BONNET Natacha vote favorablement à cette proposition mais souhaite qu'il soit mentionné au procès verbal qu'elle aurait souhaité une somme plus importante

Comité des fêtes

- Lecture est donnée du courriel de Mme BONNET Natacha, Conseillère Municipale concernant le stockage de matériel par le comité des fêtes dans la cour du château
- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le comité des fêtes à stocker leur matériel dans la cour arrière du château (comptoirs)
- Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser le comité des fêtes à stocker leur matériel dans la salle du château (réfrigérateur, congélateur ...)

La séance est levée à 19 h 42

Convocation du 24 janvier 2018 SEANCE DU 04 FEVRIER 2019

Le Maire,
Sylvain RENNER,

Grégory TERME

Sylvain LALIGANT

Bernard DIDION

Natacha BONNET

Jean-Marie WIPF

Corinne JAUZE

Yoan BETIS

Francis SAINTE CROIX

Coralie PERSE